



# Les p'tits d'abord !

DES ARTISTES DANS LES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

« C'est quoi l'éveil culturel et artistique ?

L'art et la culture c'est aussi pour les tout-petits ?

L'éveil culturel et artistique a-t-il vraiment des effets sur le développement affectif, cognitif et social de l'enfant ?

Les professionnel.le.s de la petite enfance accompagnent-ils l'enfant dans la rencontre artistique ?

Peut-on s'adresser au jeune enfant sans prendre en compte ses parents ? »

L'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde, est un outil de développement culturel et de coopération territoriale, agissant au quotidien aux côtés des opérateur-rices girondin-es pour accompagner la mise en œuvre et la consolidation de projets culturels et artistiques.

En écho à la volonté du Département de la Gironde de soutenir l'accès aux arts et à la culture dès le plus jeune âge, l'iddac propose aux structures d'accueil de la petite enfance, acteurs artistiques et culturels et collectivités du territoire de tenter une aventure artistique.

En favorisant les partenariats autour de la petite enfance, l'iddac souhaite **améliorer l'accès à la culture pour toutes et tous en Gironde**. Il s'agit aussi de s'interroger plus largement sur les lieux artistiques et culturels d'aujourd'hui et de demain pour le très jeune public.

## CET APPEL À INITIATIVES VISE À :

- **Soutenir des présences artistiques** au long cours au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants
- Favoriser **l'éveil et le développement des tout-petits**
- Permettre aux artistes de développer **des démarches de transmission et/ou création** au plus près du jeune enfant
- Favoriser **le lien parent/enfant** et l'inscription de l'éveil culturel dans le quotidien des familles
- **Encourager l'interconnaissance** entre artistes et professionnel-les de la petite enfance

Les P'tits d'abord s'inscrit dans le cadre des actions soutenues par l'iddac en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine visant à promouvoir des pratiques artistiques innovantes et inclusives auprès du jeune public.

## CONTACT

**Audrey Pailhes**

Chargée de mission médiation et territoires

[audrey.pailhes@iddac.net](mailto:audrey.pailhes@iddac.net)

05 56 17 36 10





# Les p'tits d'abord ! C'EST QUOI ?

« Comment prendre en compte le quotidien d'une structure petite enfance, les besoins spécifiques des artistes, les particularités du tout-petit, et les envies partagées, pour créer une rencontre artistique œuvrant au développement harmonieux des enfants ? »

## UNE IMMERSION ARTISTIQUE

### Expérimenter, se rencontrer, prendre le temps nécessaire

Mettre en œuvre un projet artistique co-construit à destination du très jeune public, au plus près des réalités, nécessite du temps et repose sur une connaissance réciproque entre les partenaires.

Les P'tits d'abord offre aux artistes l'opportunité de s'immerger dans l'environnement quotidien des tout-petits et des professionnel-les de la petite enfance, pour mieux le connaître et adapter leurs propositions, en privilégiant l'expérimentation.

### Créer mais...

Cet appel à initiatives ne pose pas la création comme une finalité. Il invite les tout-petits à une rencontre artistique en faisant la part belle à l'inattendu.

Ainsi le champ des possibles au terme de l'expérience peut s'ouvrir, et amener à un objet destiné à demeurer dans la structure, une trace du projet, une création de spectacle comme un simple souvenir de l'aventure partagée...



## UN ACCOMPAGNEMENT de l'iddac

L'expérience participe à la montée en compétences des multiples professionnel-les sur les questions liées à l'éveil artistique et culturel du tout-petit.

L'iddac met ainsi à disposition des outils et des temps dédiés pour accompagner tous les acteurs impliqués dans les projets :

- Un temps d'information, de rencontre et de sensibilisation avant le dépôt des candidatures
- Un outil « Comment faire pour...mener un projet d'éveil artistique en structure petite enfance ? », qui regroupe les bonnes pratiques de la première édition des P'tits d'abord
- Des tours d'horizon autour de l'éveil culturel et artistique du tout-petit dans le cadre des Parcours Apprenants de l'iddac
- Un temps de bilan du projet
- Des invitations à participer à des journées professionnelles



## 🍃 QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

Le projet doit être porté par un binôme composé d'une équipe artistique professionnelle et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants. Il peut inclure des structures petite enfance (publiques ou privées), des services de collectivités, un opérateur culturel, des bibliothèques de proximité, etc. Les projets doivent être conçus de manière collaborative, avec des échanges réguliers entre les partenaires sur les propositions artistiques et leur mise en œuvre.

## 🍃 TEMPORALITÉ DU PROJET

Le projet peut se dérouler en deux phases :

### ● Phase 1 / Immersion et expérimentation artistique

*Durée : Quelques mois.*

*Objectif : Permettre aux partenaires de se rencontrer, de partager leurs attentes et de tester le projet en situation réelle.*

### ● Phase 2 / Bilan et prolongement du projet

*Après un bilan de la phase 1, réalisé avec tous les partenaires selon des critères d'évaluation donnés, l'iddac et l'équipe projet pourront décider de poursuivre ou non le projet, et de la forme que prendra la seconde phase (développement, nouvelle orientation, création, etc.).*

## 🍃 FINANCEMENT ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'iddac soutiendra la phase 1 des projets retenus à hauteur maximale de 6 000€\*, dans la limite de 70% du budget total du projet. Le projet doit être co-financé par les partenaires. La recherche d'autres financements (mécénat, appels à projets, contributions d'autres partenaires, CAF...etc.) est encouragée.

*\*L'iddac reçoit un soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les projets dans le cadre de ce dispositif. Une aide financière de la DRAC ne pourra donc pas être apportée en complément.*

### **Critères d'éligibilité :**

- La co-construction du projet et la collaboration active entre les partenaires (artistes, structures petite enfance, etc.).
- La qualité de la présence artistique et sa dimension expérimentale.
- Le lien à la parentalité et la réflexion sur l'impact durable du projet (trace).

*Une priorité sera donnée aux projets utilisant des formes vivantes (bien que d'autres formes artistiques puissent être envisagées) et aux artistes du territoire girondin.*

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets devront préciser les points suivants :

### • Description des parties prenantes :

- Présentation des partenaires et de l'équipe projet
- Nom du référent du projet (*La mise en œuvre du projet impliquera un travail de coordination : qui au sein de l'équipe projet sera la personne référente, pour les échanges avec l'iddac, la communication entre les porteurs du projet et la coordination des plannings ?*)

### • Intention de projet :

Phase 1 :

- Quels sont les attentes des différents partenaires et les objectifs communs identifiés ?
- Comment pourriez-vous présenter le contenu du projet ?

### • Mise en œuvre :

- Quelle est la durée envisagée pour la phase 1 et son calendrier prévisionnel ?
- Quelles modalités de coordination sont prévues ? (envisagez-vous des espaces de dialogue autour des contraintes mutuelles, et des temps de bilans ou de partage des ressentis sur l'expérience ? Comment est pensée la circulation de l'information entre artistes et personnels des structures ?)
- Comment imaginez-vous le premier contact des artistes dans la structure et la préparation des tout-petits à leur venue ?
- Comment la relation aux parents est-elle envisagée dans ce projet ?
- Merci de joindre également un budget prévisionnel.

### • Prolongement du projet :

- Quelles seraient les perspectives pour une phase 2 éventuelle du projet ?

Note : La phase 2 ne pourra démarrer qu'après le temps de bilan piloté par l'iddac et réunissant tous les partenaires du projet. Le cas échéant, ce temps de bilan visera à affiner et valider le contenu de la 2<sup>de</sup> phase.

## CALENDRIER DE L'APPEL À INITIATIVES

**JEUDI 20 FÉVRIER**

**9h-13h à l'iddac**

Lancement des P'tits  
d'abord : temps  
d'information

**MERCREDI 2 AVRIL**

Date limite de candidature  
et sélection des projets  
retenus

**COURANT 2025**

Démarrage  
des projets

Vous êtes un.e artiste et ne connaissez pas de structure petite enfance ? Un établissement d'accueil de jeunes enfants sans connexion avec une équipe artistique ? Une raison de plus de nous rejoindre lors de la journée de lancement du 20 février !



**S'INSCRIRE  
AU TEMPS  
D'INFORMATION [+]**